

## Conditions générales d'utilisation - Amikash

### 1. Introduction

Amikash est la nouvelle façon sécuritaire de gagner de l'argent tout en achetant en ligne comme à l'habitude, chez les commerçants favoris. Lors d'un achat chez les commerçants partenaires, ces derniers versent à Amikash une commission sur la vente, pouvant varier de 1 à 20% du montant de l'achat initial du membre. Amikash partage ensuite ces montants sous forme de remises monétaires, aussi appelées «cashback», avec ses membres en postant un chèque directement à leur domicile.

Les montants de remises monétaires varient selon les magasins et les catégories de produits. Prendre note que le montant d'achat net exclut les impôts, les taxes, l'expédition, les assurances, l'emballage cadeau, rabais ou crédit, les annulations, les garanties prolongées ou autres.

Recevoir une partie du montant des achats en remises monétaires est simple. Le membre achète un produit chez un marchand partenaire en cliquant sur le lien et est dirigé vers son site transactionnel. Si d'autres sites sont visités avant de compléter l'achat ou s'il y a utilisation de coupon non admissible par Amikash, il est possible que l'achat et la remise ne soient pas reconnus.

Amikash offre donc une plate-forme web qui permet à ses membres de gagner de l'argent sur les achats effectués chez des centaines de marchands partenaires. Joindre Amikash c'est simple et gratuit, nécessitant qu'une adresse email et un mot de passe pour débiter. Amikash ne requiert aucune installation de logiciel sur l'ordinateur.

### 2. Définitions des termes utilisés de Amikash

*Amikash :*

Nom de la plate-forme web d'achats en ligne offerte sur le site [www.amikash.ca](http://www.amikash.ca).

*Plate-forme :*

Ensemble des fonctionnalités accessibles et fournies aux membres Amikash par le biais du site [www.amikash.ca](http://www.amikash.ca).

*Site :*

Mot désignant le site Internet [www.amikash.ca](http://www.amikash.ca), incluant noms de domaines et sous-domaines associés.

*Membre ou membre Amikash :*

Toute personne majeure (18 ans et plus) inscrite sur le site [www.amikash.ca](http://www.amikash.ca) et qui utilise la plate-forme doit résider au Canada afin de recevoir son chèque à une adresse postale valide au Canada. À noter que les remises sont versées en dollars canadiens.

*Commerçant partenaire :*

Commerçant sélectionné par Amikash en fonction des remises et avantages offerts et auprès duquel les membres peuvent effectuer des achats de produits et/ou services en recevant les remises auxquels ils ont droits.

*Achat :*

Commande effectuée par un membre Amikash chez un commerçant partenaire dans le respect des conditions contractuelles de ce dernier. À chaque achat, une remise monétaire s'accumule dans le compte du membre.

*Remise monétaire :*

Remboursement en dollars canadiens d'une portion variant entre 1 à 20% du montant de l'achat initial du membre (hors taxes et hors frais divers tels que livraison, assurances ou autres) chez l'un des commerçants partenaires de Amikash. Le remboursement peut aussi être calculé selon un montant fixe déterminé par le commerçant ou le système d'affiliation relié. Les détails relatifs aux pourcentages de remises et aux catégories de produits et/ou de services sont décrits dans les fiches de chacun des commerçants partenaires sur le site.

Les taux de remises monétaires peuvent être sujettes à des modifications en fonction des ventes, des saisons ou de l'offre et de la demande des différents commerçants partenaires. En cas de changement des taux de remises, Amikash s'engage à actualiser le plus rapidement possible les fiches des commerçants concernés. Si l'information de la modification d'un taux est transmise par le commerçant partenaire dans un délai qui ne permet pas à Amikash l'actualisation de la fiche avant son application, en aucun cas Amikash n'est responsable de verser la différence de remboursement qu'aurait dû recevoir le membre. Amikash peut, à la demande du membre, considérer la situation afin d'étudier ce qu'il est en son possible d'entreprendre comme actions pour rectifier le tout.

*Remise monétaire validée:*

Les remises monétaires s'accumulent au compte du membre. Le membre peut consulter son solde à partir de l'onglet «Mon compte» une fois connecté à la plate-forme. Une remise peut prendre jusqu'à 3 mois avant d'être validée par un marchand (en cas de retour, d'échange ou autres). Une remise monétaire validée signifie donc que la remise est confirmée par le marchand et qu'elle peut être versée au membre. Un solde minimal de 50\$ de remises validées doit être accumulé afin de réclamer une demande de remboursement à Amikash.

*Compte Amikash :*

Le compte Amikash n'est pas un compte bancaire. Le compte Amikash permet au membre de profiter de la plate-forme en s'inscrivant gratuitement. Le membre accède à son compte à partir du site internet [www.amikash.ca](http://www.amikash.ca) pour y voir le total des remises monétaires accumulées. Lorsqu'un montant minimum de 50\$ de remises validées est atteint, le montant est envoyé par chèque au membre.

*Identifiant :*

Adresse courriel valide nécessaire pour l'inscription gratuite sur le site. Une fois le membre inscrit, l'identifiant permet de se connecter sur le site pour utiliser la plate-forme.

*Mot de passe :*

Information demandée lors de l'inscription par le membre permettant, conjointement avec l'utilisation de l'identifiant, de se connecter en tant que membre Amikash. Cette information est confidentielle et cryptée. L'équipe technique de Amikash ne peut y avoir accès. En cas de mot de passe oublié, il est possible d'en créer un nouveau en suivant les indications données.

### **3. Acceptation, durée et modification des conditions générales d'utilisation**

Les présentes conditions générales d'utilisation (CGU) ont pour objet d'établir les modalités d'utilisation et de mise à disposition de la plate-forme fournie par le site [www.amikash.ca](http://www.amikash.ca). La lecture et l'acceptation des présentes CGU par le membre Amikash sont nécessaires à l'inscription sur le site pour bénéficier du service de la plate-forme.

- L'inscription à Amikash est interdite à toute personne morale ou physique agissant dans leur activité professionnelle et à toute personne physique mineure (18 ans et moins).
- Le membre s'engage à renoncer à l'utilisation de la plate-forme en cas de désaccord avec une ou des clauses présentes dans les CGU.
- Le membre s'engage à indemniser Amikash de tous dommages découlant d'un usage abusif fait de la plate-forme.

Les CGU évoluent et en cas de modifications, Amikash s'engage à informer les membres préalablement à leur prochaine utilisation ou lors de la première connexion après la dite modification. Le membre doit lire et accepter à nouveau les CGU avant d'utiliser la plate-forme.

### **4. Utilisation de Amikash**

*Inscription :*

L'inscription du membre sur le site [www.amikash.ca](http://www.amikash.ca) doit être conforme afin de pouvoir utiliser la plate-forme. L'identifiant doit être relié à une adresse courriel valide sur laquelle le membre reçoit sa confirmation d'inscription et autres communications. Le membre doit être majeur (18 ans et plus) et s'engager à ne pas utiliser la plate-forme pour toute activité illégale ou frauduleuse. Le membre doit accepter les présentes CGU. Prendre note que la participation à Amikash et la possibilité de recevoir des remises monétaires en retour sont offerts à la seule discrétion de Amikash, et ce dernier a le droit de modifier le présent accord, en totalité ou en partie, à tout moment, avec ou sans préavis.

#### *Communication :*

En vous inscrivant à Amikash, le membre s'engage à recevoir des communications qui sont liées à l'adhésion et à son compte, ainsi qu'aux infolettres. Le membre peut choisir de ne plus recevoir ces infolettres, en se connectant à son compte sur le site de Amikash ou via le lien de désinscription au bas de l'infolettre. Comme Amikash doit communiquer au membre les informations concernant son compte, il n'est pas possible de se désabonner à ces emails informatifs. Amikash fait la promesse de ne pas envoyer de emails inutilement. Le membre peut à tout moment, s'il le souhaite, fermer son compte en communiquant avec le système d'assistance de clavardage en ligne de Amikash.

#### *Description de la plate-forme :*

En utilisant la plate-forme Amikash, le membre obtient des remboursements en argent selon un pourcentage du montant total de ses achats, et peut en plus, recevoir des codes de réductions auprès des commerçants partenaires. Les remises sont accumulées dans le compte Amikash du membre pour ensuite être versées à la demande du membre, à chaque tranche de 50\$ de remises validées, par chèque à son domicile.

#### *Processus d'achat :*

Afin de pouvoir calculer les remises monétaires, il est nécessaire que le membre Amikash se connecte à la plate-forme pour faire reconnaître ses achats chez les commerçants partenaires. Le membre doit donc d'abord passer par le site [www.amikash.ca](http://www.amikash.ca) avant d'effectuer son achat.

1. Le membre se connecte sur le site [www.amikash.ca](http://www.amikash.ca) au moyen de son identifiant et de son mot de passe.
2. Le membre sélectionne un commerçant partenaire sur la plate-forme en cliquant sur le nom du commerçant pour être dirigé vers le site de ce dernier pour y effectuer son achat.
3. Lors du processus d'achat, soit à partir du renvoi vers le site marchand et jusqu'à la fin du paiement, le membre ne peut se rendre sur aucun autre site Internet. Si cette procédure n'est pas respectée, Amikash ne peut garantir le bon suivi de l'achat et la validation de la remise monétaire. Prendre note que le passage par un site de paiement (ex: *Paypal*) ne pose aucun problème pour le suivi.

#### *Compatibilité avec les téléphones intelligents :*

Amikash est compatible avec les versions mobiles des sites Internet des commerçants partenaires mais pas nécessairement avec les applications mobiles de ces derniers s'il y a lieu. Afin que les remises monétaires sur les achats effectués à partir d'un mobile soient prises en considération, le membre doit suivre le processus décrit dans la rubrique précédente «Procédure d'achat». Le membre passe par la fiche du commerçant partenaire sur le site mobile de Amikash pour accéder au site de ce premier en cliquant sur le nom du commerçant.

#### *Cumul avec d'autres services :*

La plate-forme Amikash n'est pas cumulable avec d'autres services similaires ou concurrentiels tel que d'autres sites de «*cashback*» ou de rémunération partielle. Il est possible que la

plate-forme Amikash ne soit pas cumulable avec d'autres services proposant des codes, bons de réductions, promotions et offres éclairs, ou des services de recommandation rémunérés par un système de points ou d'argent. Sauf si spécifié dans la fiche détaillée des marchands, la plate-forme Amikash peut ne pas être cumulable avec les propres système de fidélité des commerçants partenaires.

#### *Obtention des remises monétaires :*

Le versement des remises monétaires est conditionnel au versement validé des commissions dues des commerçants partenaires à Amikash suite aux achats effectués par les membres dans le respect des présentes CGU.

Les remises sont validées lorsque la procédure d'achat est respectée, le paiement est accepté par le commerçant, le produit livré sans retour ni annulation. Certains commerçants peuvent prendre jusqu'à trois mois ou plus avant de valider les commissions en cas de modification de commande, d'annulation ou de retour. Il en est ainsi entre autre pour les réservations de vols, vacances, voitures ou concerts. Les remises sont versées une fois les commissions validées, lorsque la prestation a effectivement lieu.

Après validation par le commerçant partenaire, la remise monétaire apparaît sur le compte Amikash du membre comme étant validée. Le solde du compte est mis à jour dans les 5 jours ouvrables suivants la validation. Afin d'être admissible au versement de remises monétaires et autres récompenses s'il y a lieu, le membre doit maintenir un compte actif avec Amikash et fournir les informations nécessaires pour traiter le paiement; une adresse email valide, une adresse postale valide, prénom, nom, et mot de passe. Pour maintenir le compte actif, le membre doit s'assurer de mettre à jour ses informations au besoin.

Le membre peut faire une demande de versement à Amikash lorsque son solde de remises validées atteint un seuil minimal de 50\$. Il peut le faire à partir de l'onglet «Mon compte» une fois connecté à la plate-forme. Des courriels de rappels trimestriels sont envoyés aux membres afin de leur mentionner qu'ils peuvent procéder à une demande de réclamation vu leur solde à plus de 50\$ de remises accumulées et validées.

#### *Éthique et morale :*

Amikash attend de ses membres un comportement exemplaire, notamment en ce qui concerne les réclamations sur les remises non perçues. Avant de faire une réclamation, le membre s'engage à avoir utilisé la plate-forme tel que stipulé dans les présentes CGU.

- Amikash se réserve le droit de demander au membre des preuves justificatives de commande, de livraison et de paiement pour les commandes passées via la plate-forme Amikash pour assurer un bon versement des commissions par les commerçants partenaires.

- Amikash se réserve le droit de refuser le versement de la remise monétaire si le membre ne respecte pas les CGU de la plate-forme et du commerçant partenaire.

La tentative d'un membre de percevoir des remises pour des commandes non éligibles, annulées, non payées ou qui ne respectent pas les conditions de partenariat entre Amikash et les commerçants partenaires est définie comme une fraude.

En acceptant les présentes CGU, le membre reconnaît que Amikash et les commerçants partenaires sont susceptibles de poursuivre en justice un membre dont les agissements frauduleux sont avérés. En cas de fraude, Amikash se réserve le droit de demander le remboursement des sommes perçues, de supprimer le compte du membre et de lui refuser l'accès au site.

*Versement des remises monétaire :*

Le membre doit faire la demande à Amikash pour recevoir ses remises monétaires accumulées. Des courriels de rappels trimestriels sont envoyés aux membres afin de leur mentionner qu'ils peuvent procéder à une demande de réclamation vu leur solde à plus de 50\$ de remises accumulées et validées. La somme des remises monétaires validées doit atteindre un minimum de 50\$ dans le compte du membre Amikash pour qu'elle soit versée, en dollars canadien, par chèque à l'adresse résidentielle du membre. Le seuil minimal de 50\$ est établi par Amikash et peut être susceptible de modification à tout moment. Si le chèque expire sans être encaissé ou s'il est retourné à l'expéditeur, le montant sera retourné au compte du membre occasionnant des frais de tenue de compte inactif de 10\$.

Prendre note qu'il est possible que certaines remises soient retardées en raison du traitement retardé chez certains marchands partenaires. Amikash fait tout son possible pour accélérer les paiements et maintient une liste de marchands dont les pratiques pourraient retarder les remises. Amikash se réserve le droit de retarder le paiement de remises sur la base de changements aux politiques et procédures des marchands partenaires.

*Péréemption du compte et résiliation :*

Après un inactivité de douze mois consécutifs, Amikash se réserve le droit de débiter du compte du membre 2,00\$, en dollars canadiens, par mois pour couvrir les frais de gestion du compte jusqu'à ce que le membre réactive son compte par un achat ou effectue une mise à jour de ses informations personnelles. Si le solde du compte du membre est à 0\$, le membre ne doit pas d'argent à Amikash pour les frais de tenue de compte inactif. Après un inactivité de douze mois du membre, si aucun achat n'a été effectué et aucune remise n'a été réclamée, Amikash envoie par chèque à l'adresse du membre tout montant supérieur à 50\$ de remises validées. Si le total des remises validées n'atteint pas un seuil minimal de 50\$, le solde du compte Amikash est versé par chèque au membre moyennant des frais de 10\$ pour couvrir les frais de gestion du compte.

Après un inactivité de deux ans du membre, si aucun achat n'a été effectué ou que le total des remises validées n'atteint pas un seuil minimal de 50\$, les remises sont perdues. En cas

d'inactivité totale de plus de deux ans, et après des courriels de rappels trimestriels, Amikash se réserve le droit de supprimer le compte du membre concerné si aucun achat n'a été effectué.

Amikash autorise la création d'un seul compte membre par personne physique en s'identifiant par son nom, prénom, adresse courriel et postale. Le membre doit fournir les informations exactes lors de l'inscription pour la création de son profil. Aucune remise ne peut être attribuée au membre en cas de non conformité de l'inscription ou une utilisation de la plate-forme ne respectant pas les présentes conditions générales d'utilisation.

En cas de découverte de fraude (multiples comptes, fausse identité, etc) après le versement d'une remise ou d'une annulation de commande, Amikash se réserve le droit de demander le remboursement de toute sommes dues et des frais de gestions engendrés.

#### *Cessation de Amikash :*

Dans le cas de la cessation des activités de la plate-forme Amikash, le membre doit avoir un minimum de 50\$ de remises monétaires validées pour recevoir un chèque. La somme des remises validées dans le compte du membre, minorée de frais forfaitaires de gestion de 30\$, sera payée par chèque à l'adresse du membre à condition que celle-ci ait préalablement été enregistrée dans le compte Amikash.

## **5. Responsabilité limitée de Amikash**

L'accès à la plate-forme Amikash est conditionné au respect des présentes conditions générales d'utilisation par le membre. Dans le cas de non respect des conditions générales d'utilisation, l'accès au site peut être refusé sans notification préalable de Amikash. Amikash se réserve le droit de suspendre temporairement l'accès au site Internet pour effectuer des maintenances, des mises à jour ou autres au besoin.

#### *a. Technique :*

Amikash ne peut être tenu responsable d'un problème d'accès ou de mauvaises conditions d'utilisation et de fonctionnement de la plate-forme.

- Le membre accepte les possibilités de failles technique et les risques de sécurité en utilisant un service en ligne.
- Le membre reconnaît qu'il est le seul responsable du bon fonctionnement de son matériel et logiciels informatiques.
- Le membre reconnaît qu'il n'est pas possible de garantir un fonctionnement sans défaut technique suite aux mises à jour régulières des navigateurs et de l'amélioration continue de la plate-forme.

Amikash ne requiert aucune installation de logiciel pour accéder à sa plate-forme de remises monétaires. Les membres peuvent gagner des remises sur leurs achats en utilisant le site Amikash et l'application mobile. Amikash se réserve le droit d'actualiser ou de mettre fin à ses applications à tout moment. Par ces présentes conditions, le membre accepte de ne pas copier

ou extraire le code source de Amikash pour quelconque raison. Il est interdit de louer, vendre, ou sous-licencier les applications Amikash sans son autorisation écrite préalable. Les applications Amikash, leurs informations et technologies ne peuvent être exportées ailleurs. Tous les droits sur les applications Amikash sont réservés par Amikash en vertu des lois canadiennes sur les droits d'auteurs.

*b. Commerçants partenaires :*

Amikash offre une plate-forme mettant en relation des commerçants partenaires et des membres. Amikash ne vend pas de biens, ne fait pas de revente et n'agrée pas les produits et services offerts sur son site. Les informations relatives aux produits et services des commerçants partenaires affichées sur le site Amikash ne sont pas garanties exemptes d'erreur. Amikash ne contrôle pas la qualité, conformité, sûreté, solvabilité, véracité ou l'exactitude des produits et services offerts par les commerçants partenaires. Amikash ne peut être tenu responsable d'un dommage causé par un produit ou service diffusé sur son site.

Amikash ne peut être tenu responsable de la politique commerciale proposée par ses commerçants partenaires en ce qui a trait au déroulement de la transaction avec le membre, délais de livraison, service après vente, inscription aux infolettres commerciales, etc. Amikash ne peut être tenu responsable de la présence de liens hypertextes renvoyant vers d'autres sites Internet, autre que [www.amikash.ca](http://www.amikash.ca), gérés par des tiers tels que les commerçants partenaires.

Amikash n'est pas responsable des modifications apportées, de l'interruption ou du retrait de tout marchand partenaire, et de quelconques effets sur les remises monétaires causés par ces changements. Amikash n'est pas responsable des modifications apportées, de l'interruption ou du retrait d'offres spéciales sur un site marchand partenaire.

Amikash n'est pas responsable des paiements perdus ou volés, y compris les cartes-cadeaux. Amikash n'est pas responsable pour les paiements livrés à la mauvaise adresse ou des erreurs de paiement effectuées par les partenaires de paiement comme *PayPal*.

*c. Mise à jour et maintenance du compte du membre:*

Le membre doit se connecter à la plate-forme Amikash avec son mot de passe pour modifier ses informations et préférences au besoin. Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de mémoriser le mot de passe et de ne pas l'écrire. Le membre s'engage à protéger son mot de passe et est responsable de le garder ainsi que ses autres informations de compte confidentielles. Amikash n'est pas responsable pour les crédits ou les débits effectués sur le compte par autrui que le membre qui utilise le mot de passe de ce dernier. Amikash ne peut être tenu responsable des dommages causés par la divulgation des informations d'identification et de connexion à la plate-forme à des tiers.

Il est de la responsabilité du membre de vérifier régulièrement son compte pour s'assurer que les remises monétaires sont correctement rémunérées et que le solde du compte est exact. Si le membre croit que les remises monétaires ne sont pas correctement créditées, il doit



contacter le service à la clientèle par le biais du système d'assistance de clavardage en ligne de Amikash. Si le membre est en désaccord avec les ajustements apportés à son compte, le seul recours est de se retirer du programme Amikash.

*d. Autres :*

Amikash ne peut être tenu responsable de l'utilisation des informations et contenus présents sur le site sans son accord préalable. En cas de préjudice causé à Amikash, ce dernier se réserve le droit de demander une indemnisation selon le préjudice subit.

Amikash ne peut être tenu responsable en cas de raison majeure (telle une guerre, catastrophe naturelle, révolution, etc.) menant à empêcher le fonctionnement de la plate-forme.

Le membre peut être imposé sur les remises monétaires d'argent et sur certaines marchandises, en fonction des lois fiscales des gouvernements fédéraux et des juridictions locales. Amikash peut fournir ces informations à ses membres s'il les connaît. Le membre demeure le seul responsable de toute responsabilité fiscale.

## **6. La responsabilité du membre Amikid**

Par les présentes CGU, le membre accepte qu'il est le seul responsable des avis et opinions déposés sur le site et s'engage à ne porter aucunement atteinte aux droits et intérêts d'un tiers. Amikash ne peut être tenu responsable des avis et opinions tenus par les membres sur le site. En cas de préjudice causé à un tiers par les avis et opinions tenus par un membre sur le site, les demandes d'indemnisation ou de poursuites judiciaires doivent être dirigées contre le membre et non contre Amikash.

Amikash peut modifier cet accord avec ou sans préavis. Il est de la responsabilité du membre de vérifier la page du site Amikash régulièrement pour déterminer si l'accord a été modifié. Si le membre est en désaccord face à toute modification du présent accord, il doit immédiatement cesser de participer à la plate-forme Amikash.

## **7. Droits d'auteurs**

Amikash est une marque de Groupe Amik inc. Tous droits réservés. © 2014

En vertu de la Loi sur le droit d'auteur (L.R.C. (1985), ch. C-42), de la Loi sur les marques de commerce (L.R.C. (1985), ch. T-13), des accords internationaux applicables, et tel qu'énoncé par l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, il est interdit à quiconque, en totalité ou en partie, sous une forme ou une autre, à quelque fin que ce soit :

- De reproduire, vendre, louer, émettre, diffuser, adapter, modifier, corriger, publier, copier, communiquer, annoncer (liste non exhaustive - comprend également tout autre geste de même nature), les données, le code source, la présentation, le site internet, la plate-forme d'Amikash (liste non exhaustive - comprend également tout autre document de même nature), sans l'autorisation préalable de Groupe Amik inc.;
- D'annoncer des marchandises ou des services de façon à créer une confusion avec les marques de commerce ou les noms commerciaux du Groupe Amik inc., incluant notamment, mais ne se limitant pas, aux suivants : Amikash, Amikid, BeeAffi.

## **8. Convention de preuve**

Par son inscription, le membre accepte de fournir ses informations pour échanges électroniques ou postaux (tels que courriels, envois de formulaires, téléchargements de contenus et logiciels, commentaires, etc.) à Amikash et accepte que ces informations peuvent être utilisées à titre de preuves au besoin.

## **9. Informations personnelles et respect de la vie privée**

« En vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE) (L.C. 2000, ch. 5), et des lois provinciales essentiellement similaires à la LPRPDE applicables dans certaines provinces canadiennes », chaque membre Amikash a le droit d'accès et de rectification de ses données personnelles. En effet, tout utilisateur ayant fourni des informations personnelles sur le site de Amikash peut en demander la communication en contactant le système d'assistance de clavardage en en ligne.

Le membre accepte de fournir des informations fiables et exactes, et s'assure qu'elles le restent, afin d'être sauvegardées par Amikash. Le membre peut accéder, modifier et supprimer ses informations à n'importe quel moment. Amikash ne peut être tenu responsable de la perte de remises monétaires dans le cas où les informations personnelles sont erronées.

Amikash respecte la confidentialité des données personnelles et s'engage à ne pas communiquer les messages et informations nominatives à un tiers. La demande d'informations personnelles lors de l'inscription permet à Amikash : la gestion des comptes de membres, l'envoi d'offres promotionnelles ciblées (avec accord) et l'analyse de statistiques. Amikash demande aux membres leur nom et adresse afin d'envoyer le paiement et autres récompenses au besoin. Toute autre information recueillie par Amikash sera utilisée uniquement pour

améliorer l'expérience client.

Amikash peut divulguer l'information partielle de ses membres à des tiers dans les situations suivantes:

(i) pour s'assurer que les agents et fournisseurs de services de Amikash reconnaissent la remise afin de faire le versement;

(ii) pour se conformer à une agence gouvernementale ou des commandes ou des demandes judiciaires;

(iii) pour fournir des services de marketing agrégées ou non personnalisés pour la publicité ou magasins partenaires;

(iv) pour que les agents et fournisseurs de services de Amikash puissent communiquer avec le membre.

Le membre peut à tout moment annuler son abonnement à l'infolettre et aux offres promotionnelles, provenant de Amikash ou des commerçants partenaires.

## **11. Réclamations et loi applicable**

En cas de litige en lien avec les présentes CGU, Amikash compte sur le membre pour lui en faire part en premier lieu. Toutes réclamations en lien avec le fonctionnement de la plate-forme telles que les remises monétaires, les rabais, les transferts vers les comptes bancaires ou autres, doivent être transmises par le système d'assistance de clavardage en en ligne. Les demandes concernant les produits et le service après-vente sont transmises immédiatement aux commerçants partenaires. Amikash s'engage à faire le suivi auprès des commerçants de façon rapide et efficace.

En cas de litige, Amikash et les membres s'engagent à s'entendre d'un accord amiable avec le recours d'une médiation, prévu au Code de procédure civile du Québec, RLRQ, chapitre C-25 afin d'éviter toute procédure judiciaire. Il est possible que le compte du membre soit temporairement bloqué lors d'une telle procédure ou en cas de réclamation. Tout litige portant sur les présentes est régi et doit être interprété en conformité des lois de la province de Québec et doit être soumis aux tribunaux de la province de Québec.

## **12. Divisibilité des clauses**

La nullité, la caducité, l'absence de force obligatoire ou l'inopposabilité de l'une des quelconque stipulations des présentes CGU ne porte atteinte à la validité des autres.

Le site [www.amikash.ca](http://www.amikash.ca) est édité par:

**StudioTEKI**  
L'HAVRE TECHNO

[info@teki.ca](mailto:info@teki.ca)